

## **Intrusions en espace aérien contrôlé.**

Cinq cents intrusions par an en moyenne en France.

### Conséquences :

- Forte perturbation du trafic contrôlé, modifications des trajectoires, charge de travail accrue des contrôleurs et des pilotes.
- Pour l'intrus : risque de traverser une zone de turbulences de sillage, générée par un gros porteur, stress.
- Et bien sûr risque d'abordage en vol.

### Règles à respecter pour le pilote VFR :

- Avoir une documentation à jour (cartes) et bien préparer ses vols.
- Eviter de voler proche des limites d'espaces aériens contrôlés (EAC). Une petite erreur de navigation ou une distraction passagère, peut conduire à une intrusion.
- La charge du pilote augmente rapidement en mauvaises conditions météo. Si les conditions se dégradent, pensez aux différentes options suffisamment tôt, déroutez-vous ou faites demi-tour à temps.
- Si vous souhaitez transiter dans un EAC, appelez le service du contrôle approprié à l'avance, anticipez. Cela permet également au contrôleur d'avoir du temps pour gérer votre vol.
- Si vous prévoyez de transiter dans un EAC, garder à l'esprit qu'une clairance de transit n'est pas toujours possible. Préparez un « plan B », de manière à contourner cet EAC.
- N'hésitez pas à contacter le contrôleur, service d'information de vol (SIV), pour demander des informations (activité de zones réglementées), demander une assistance (également notamment).
- Pensez à ce que vous voulez demander avant de presser l'alternat et employez une phraséologie conforme. Cela aidera le contrôleur à vous aider, et paraîtra plus professionnel.
- Ayez conscience que le contrôleur peut être occupé lorsque vous l'appelez ; même s'il ne parle pas à la fréquence à ce moment-là.
- Rappelez-vous que « Standby » n'est pas une autorisation du contrôleur. Vous devez rester hors des espaces aériens, tant que vous n'avez pas obtenu explicitement une clairance de transit.
- Attention aux erreurs d'affichage de fréquences : vous pensez contacter la tour sur un aérodrome contrôlé, comme vous n'avez pas de réponse, vous en déduisez que le contrôle n'est pas assuré à cette période, et vous pénétrez dans cet espace sans autorisation.
- Soyez préparés à recevoir une clairance qui n'est pas conforme à votre demande initiale. En revanche cette clairance doit vous assurer un maximum de sécurité.

- Utilisez le transpondeur en mode alticodeur, c'est une obligation. Cela aidera les contrôleurs à vous identifier dans le cas où vous auriez besoin d'une assistance, et cela doit permettre d'éviter les intrusions et les rapprochements dangereux.
- Si vous pensez être entré sans clairance dans un espace aérien, signalez-vous aussitôt. Le contrôleur ne vous sanctionnera pas, ce n'est pas son rôle, vous ne vous retrouverez pas systématiquement, devant une commission de discipline à cause de votre erreur. Par contre, ne cherchez surtout pas à passer inaperçu en coupant le transpondeur, cette attitude sera très mal perçue, elle sera totalement irresponsable, et augmentera les risques.
- En navigation en espace non contrôlé, veillez la fréquence du SIV, et n'hésitez pas à le contacter, on vous fera afficher un code transpondeur, et on pourra éventuellement en fonction de la charge de travail du contrôleur, vous donner des informations de trafic. Mais garder à l'esprit que ce n'est pas une obligation, il faudra tout de même, continuer à appliquer la règle voir et éviter.

En conclusion :

Le contrôleur n'est pas un gendarme, il n'est pas là pour sanctionner, son rôle est notamment d'assurer votre sécurité, de vous assister. Il faut le considérer comme un partenaire, une aide précieuse.

Les sanctions en cas de pénétration en EAC sans clairance sont rares. Cela se limite dans la grande majorité des cas, à des comptes rendus d'événements qui seront ensuite utiles, en tant que retours d'expériences, à l'amélioration de la sécurité des vols.

N'hésitez pas à contacter votre instructeur préféré pour faire quelques petits vols en EAC, et revoir notamment les cheminements VFR dans la CTR de Toulouse.

Cordialement.

D.F.